

Charte d'adhésion au label Commerce Eco-responsable



Ensemble nous agissons

Enseigne du commerce
Adresse
Activité :
RIDET :

Je soussigné M/Mme m'engage à :

- Respecter le règlement Label Commerce Eco-responsable.
- Chaque année entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre, transmettre à la CCI l'ensemble des pièces justificatives sous format électronique prouvant le respect des critères du règlement du label Commerce Eco-responsable.
- Tous les 3 ans, recevoir, dans le cadre du suivi du label, le référent Commerce éco-responsable afin de valider ma labellisation.
- Régler conformément au règlement d'usage du label un droit d'usage annuel correspondant à la participation aux coûts de gestion.
- Promouvoir et valoriser le label commerce éco-responsable auprès de mes clients notamment dans le respect du règlement d'usage et de la charte d'utilisation des logos de la marque.

Le comité de labellisation réserve le droit de suspendre l'obtention du label par mon entreprise pendant la période de mise en conformité et/ou de radier mon entreprise de la liste des titulaires du label.

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements entraînera le retrait du label, et l'interdiction de l'usage du logo.

Fait à, le / /

Signature de l'entreprise

En signant la présente, vous déclarez être informé(e) que les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des ressortissants et au suivi des actions de la CCI-NC.

Merci de nous indiquer si vos données peuvent être utilisées par la CCI et transmises à des tiers à des fins de prospection commerciale ou d'études : Oui Non

Pour que vous puissiez, en tant que ressortissant de la CCI, bénéficier de tous les services d'information, d'accompagnement et de formation proposés dans votre secteur d'activité, il est important que vous nous autorisiez à exploiter vos coordonnées à cet effet.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du Service Environnement de la CCI NC et du service des Fichiers, et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires limitativement énumérés dans la déclaration présentée à la CNIL ainsi qu'aux tiers habilités à en connaître en application d'une disposition légale. La Chambre procède en outre à la diffusion de certaines des informations issues du fichier consulaire sous forme de listes d'entreprises, d'annuaire ou de fichiers de renseignements commerciaux.

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez du droit de vous opposer pour motif légitime à ce que des informations nominatives vous concernant fassent l'objet d'un traitement, sauf lorsque la loi en dispose autrement (ce qui est le cas pour le fichier consulaire destiné à l'établissement des listes électorales).

Conformément aux articles 34 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant à l'accueil de la CCI-NC, au 15 rue de Verdun, 98 800 Nouméa, ou par mail à l'adresse suivante : cci@cci.nc.



V2 11/10/2017